FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 26-oct.-2026 **Date de révision** 26-oct.-2026 **Version** 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Stainless Steel

Autres moyens d'identification

Code du produit SRP008

Synonymes Acier inoxydable: Aciers inoxydables de la série 300 (alliages Fe-Cr-Ni) tels que les types 201/201L, 301, 302, 303, 304/304L, 305, 309/309S, 310/310S, 316/316L, 317/317L, 321, 347 ; aciers inoxydables de la série 400 et aciers inoxydables martensitiques (alliages Fe-Cr) tels que les types 409, 410S, 439, 441, 444, FHZ®, 412, 410, 420, 440A, 418SPL ; Aciers inoxydables duplex (DSS) tels que DSS 2003, DSS 2304, DSS 2205, DSS 2304, DSS 2507, DSS 255, DSS ZERON® 100 ; Aciers inoxydables spéciaux et à durcissement structural tels que les alliages AL-29-4C®, 219 (21-6-9), 611, 20 (20-CB3), 840™ (Calrod), 332™ (Calrod), 332Mo™, 334 (Calrod), 334Mo™, AL-6XN®, AL-6XNPLUS®, 825, 904L, 50 (XM-19), 60, 31, 15-5 (629), 17-4 (630), 17-7 (631), 15-7 (632), 13-8 (634), AM350, AM355, A-286, TASSCO CORRHARD, Ohmaloy® 30 alliage, alliage Ohmaloy® 40, alliage EBRITE®, alliage ALLCOR®, alliage ZeCor™, alliage SEACURE®, alliage RA 330

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Fabrication de produits en acier inoxydable.

Utilisations contre-indiquées

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ATI Specialty Rolled Products, 100 River Road, Brackenridge, PA 15014 USA

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Téléphone de l'entreprise Gestionnaire de la FDS ATI: 1-412-225-4911

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200). Ce produit est un article et, en tant que telle, ne présente pas un danger pour la santé humaine par inhalation ou ingestion.

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger
Peut provoquer le cancer
Peut provoquer une allergie cutanée
Cause des lésions aux voies respiratoires à la suite d'une exposition prolongée ou répétée par inhalation
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus



Aspect Diverses formes massives du produit **État physique** Solide **Odeur** Inodore

Conseils de prudence - Prévention
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
Porter des gants de protection

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)
Non applicable
Autres informations
Quand le produit est soumis à des opérations de soudure, de combustion, de fonte, de sciage, de brasage, de meulage, de ponçage, de polissage ou autres procédés similaires qui génèrent de la chaleur, les particules en suspension dans l'air et/ou fumées potentiellement dangereuses suivantes peuvent être générées:: Les fumées de zinc, de cuivre, de magnésium ou de cadmium peuvent causer la fièvre des fondeurs, Dioxyde de titane, un cancérogène du groupe 2B du CIRC, Le chrome hexavalent (chrome VI) peut causer un cancer des poumons, des voies nasales et/ou des sinus, Le pentoxyde de vanadium (V2O5) touche les yeux, la peau, l'appareil respiratoire, Des composés de molybdène solubles comme le trioxyde de molybdène peuvent causer une irritation pulmonaire.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes

Acier inoxydable: Aciers inoxydables de la série 300 (alliages Fe-Cr-Ni) tels que les types 201/201L, 301, 302, 303, 304/304L, 305, 309/309S, 310/310S, 316/316L, 317/317L, 321, 347 ; aciers inoxydables de la série 400 et aciers inoxydables martensitiques (alliages Fe-Cr) tels que les types 409, 410S, 439, 441, 444, FHZ®, 412, 410, 420, 440A, 418SPL ; Aciers inoxydables duplex (DSS) tels que DSS 2003, DSS 2304, DSS 2205, DSS 2304, DSS 2507, DSS 255, DSS ZERON® 100 ; Aciers inoxydables spéciaux et à durcissement structural tels que les alliages AL-29-4C®, 219 (21-6-9), 611, 20 (20-CB3), 840™ (Calrod), 332™ (Calrod), 332Mo™, 334 (Calrod), 334Mo™, AL-6XN®, AL-6XNPLUS®, 825, 904L, 50 (XM-19), 60, 31, 15-5 (629), 17-4 (630), 17-7 (631), 15-7 (632), 13-8 (634), AM350, AM355, A-286, TASSCO CORRHARD, Ohmaloy® 30 alliage, alliage Ohmaloy® 40, alliage EBRITE®, alliage ALLCOR®, alliage ZeCor™, alliage SEACURE®, alliage RA 330.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Fer	7439-89-6	< 90
Nickel	7440-02-0	0 - 46
Chrome métal	7440-47-3	10 - 30

Manganèse	7439-96-5	0 - 10
Molybdène	7439-98-7	0 - 7.0
Silicium	7440-21-3	0 - 6.5
Aluminium	7429-90-5	0 - 4.0
Cuivre	7440-50-8	0 - 4.0
Tungstène	7440-33-7	0 - 2.5
Titane	7440-32-6	0 - 2.4
Bore	7440-42-8	0 - 2.25
Vanadium	7440-62-2	0 - 1.1
Tantale	7440-25-7	0 - 1.0
Niobio	7440-03-1	0 - 1.0
Cobalt	7440-48-4	0 - 0.5

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux Si des particules viennent en contact avec les yeux pendant le traitement, traiter comme avec tout objet étranger.

Contact avec la peau En cas de la peau de réactions allergiques, consulter un médecin.

Inhalation Si des quantités excessives de fumée, de vapeurs ou de particules sont inhalées pendant le traitement, se déplacer à l'air frais et consulter un professionnel de la santé qualifié.

Ingestion Pas une voie d'exposition prévue.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer une réaction cutanée allergique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés
Produit non inflammable sous forme distribuée, inflammable en tant que particules ou morceaux finement divisés résultant de la transformation de ce produit. Isoler les grands incendies et laisser brûler. Étouffer les petits incendies avec du sel (NaCl) ou un extincteur à poudre sèche pour incendies de classe D.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas pulvériser d'eau sur le métal en feu, car il peut se produire une explosion. Cette caractéristique explosive est causée par l'hydrogène et la vapeur générés par la réaction de l'eau avec la matière en feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique
Chaleur intense. Une substance très fine à surface spécifique élevée résultant du meulage, du ponçage, du polissage ou de procédés similaires de ce produit peut s'enflammer spontanément à la température ambiante. AVERTISSEMENT : De fines particules résultant du meulage, du ponçage, du polissage ou procédés similaires de ce produit peuvent former des mélanges poussière-air combustibles. Tenir les particules à l'écart de toute source d'ignition, y compris de la chaleur, des étincelles et des flammes. Empêcher la poussière de s'accumuler pour minimiser le danger d'une poussière combustible.

Produits de combustion dangereux Dioxyde de titane, un cancérogène du groupe 2B du CIRC. Le chrome hexavalent (chrome VI) peut causer un cancer des poumons, des voies nasales et/ou des sinus. Le pentoxyde de vanadium (V2O5) touche les yeux, la peau, l'appareil respiratoire. Les fumées de zinc, de cuivre, de magnésium ou de cadmium peuvent causer la fièvre des fondeurs. Des composés de molybdène solubles comme le trioxyde de molybdène peuvent

causer une irritation pulmonaire.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Pour les intervenants d'urgence Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Ne s'applique pas à un produit en masse.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Ne s'applique pas à un produit en masse.

Méthodes de nettoyage Ne s'applique pas à un produit en masse.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Une substance très fine à surface spécifique élevée résultant du meulage, du ponçage, du polissage ou de procédés similaires de ce produit peut s'enflammer spontanément à la température ambiante. AVERTISSEMENT : De fines particules résultant du meulage, du ponçage, du polissage ou procédés similaires de ce produit peuvent former des mélanges poussière-air combustibles. Tenir les particules à l'écart de toute source d'ignition, y compris de la chaleur, des étincelles et des flammes. Empêcher la poussière de s'accumuler pour minimiser le danger d'une poussière combustible.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Garder les copeaux, les tournures, la poussière et autres petites particules à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'allumage (c.-à-d., voyants lumineux, moteurs et électricité statique).

Matières incompatibles Se dissout dans l'acide fluorhydrique. S'enflamme en présence de fluor. Lorsque chauffé à plus de 200 °C, réagit de façon exothermique avec les produits suivants: chlore, brome, hydrocarbures halogénés, tétrachlorure de carbone, tétrafluorure de carbone et fréon.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Fer 7439-89-6	-	-

Nickel 7440-02-0	TWA: 1.5 mg/m³ inhalable fraction	TWA: 1 mg/m³
Chrome métal 7440-47-3	TWA: 0.5 mg/m³	TWA: 1 mg/m³
Manganèse 7439-96-5	TWA: 0.02 mg/m³ respirable fraction TWA: 0.1 mg/m³ inhalable fraction TWA: 0.02 mg/m³ Mn TWA: 0.1 mg/m³ Mn	(vacated) STEL: 3 mg/m³ fume (vacated) Ceiling: 5 mg/m³ Ceiling: 5 mg/m³ fume Ceiling: 5 mg/m³ Mn
Molybdène 7439-98-7	TWA: 10 mg/m³ inhalable fraction TWA: 3 mg/m³ respirable fraction	-
Silicium 7440-21-3	-	TWA: 15 mg/m³ total dust TWA: 5 mg/m³ respirable fraction
Cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m³ fume TWA: 1 mg/m³ Cu dust and mist	TWA: 0.1 mg/m³ fume TWA: 1 mg/m³ dust and mist
Aluminium 7429-90-5	TWA: 1 mg/m³ respirable fraction	TWA: 15 mg/m³ total dust TWA: 5 mg/m³ respirable fraction
Tungstène 7440-33-7	STEL: 10 mg/m³ STEL: 10 mg/m³ W TWA: 5 mg/m³ TWA: 5 mg/m³ W	(vacated) STEL: 10 mg/m³ (vacated) STEL: 10 mg/m³ W
Titane 7440-32-6	-	-
Bore 7440-42-8	-	-
Vanadium 7440-62-2	-	Ceiling: 0.5 mg/m³ V2O5 respirable dust Ceiling: 0.1 mg/m³ V2O5 fume
Tantale 7440-25-7	-	TWA: 5 mg/m³
Niobio 7440-03-1	-	-
Cobalt 7440-48-4	TWA: 0.02 mg/m³ TWA: 0.02 mg/m³ Co	TWA: 0.1 mg/m³ dust and fume

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Éviter la formation de particules non contrôlées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Quand des particules en suspension dans l'air sont susceptibles d'être présentes, on recommande le port d'un équipement de protection des yeux approprié. Par exemple, des lunettes étanches à ajustement serré, des lunettes de sécurité doublée de mousse qui protègent les yeux contre des particules.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection. Des vêtements résistants au feu / ignifuges / retardateurs peuvent être appropriés lors du travail à chaud avec le produit. Des gants résistants aux coupures et/ou des vêtements de protection peuvent être appropriés en présence de surfaces acérées.

Protection respiratoire En cas de formation de particules/fumées/gaz, de dépassement des limites d'exposition ou d'irritation, il faut porter une protection respiratoire approuvée. Des respirateurs à adduction d'air à pression positive peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide

Aspect	Diverses formes massives du produit	**Odeur**	Inodore
Couleur	métallique gris ou argent	**Seuil olfactif**	Non applicable

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	-	
Point de fusion / point de congélation	1430-1540 °C / 2600-2800 °F	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	-	
Point d'éclair	-	
Taux d'évaporation	-	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	-	Produit non inflammable sous forme distribuée, inflammable en tant que particules ou morceaux finement divisés résultant de la transformation de ce produit
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	-	
Limite inférieure d'inflammabilité	-	
Pression de vapeur	-	Non applicable
Densité de vapeur	-	Non applicable
Densité	7-9	
Solubilité dans l'eau	Insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants	-	
Coefficient de partage	-	Non applicable
Température d'auto-inflammation	-	Non applicable
Température de décomposition	-	Non applicable
Viscosité cinématique	-	Non applicable
Viscosité dynamique	-	Non applicable
Propriétés explosives	Non applicable	
Propriétés comburantes	Non applicable	

Autres informations

Point de ramollissement	-
Masse moléculaire	-
Teneur en COV (%)	Non applicable
Densité	-
Masse volumique apparente	-

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité
Non applicable

Stabilité chimique
Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses
Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter
Formation de poussière et accumulation poussière.

Matières incompatibles
Se dissout dans l'acide fluorhydrique. S'enflamme en présence de fluor. Lorsque chauffé à plus de 200 °C, réagit de façon exothermique avec les produits suivants: chlore, brome, hydrocarbures halogénés, tétrachlorure de carbone, tétrafluorure de

carbone et fréon.

Produits de décomposition dangereux
Quand le produit est soumis à des opérations de soudure, de combustion, de fonte, de sciage, de brasage, de meulage, de ponçage, de polissage ou autres procédés similaires qui génèrent de la chaleur, les particules en suspension dans l'air et/ou fumées potentiellement dangereuses suivantes peuvent être générées:: Dioxyde de titane, un cancérogène du groupe 2B du CIRC. Le chrome hexavalent (chrome VI) peut causer un cancer des poumons, des voies nasales et/ou des sinus. Le pentoxyde de vanadium (V_2O_5) touche les yeux, la peau, l'appareil respiratoire. Des composés de molybdène solubles comme le trioxyde de molybdène peuvent causer une irritation pulmonaire.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Pas une voie d'exposition prévue pour le produit sous sa forme massive.

Contact avec les yeux Pas une voie d'exposition prévue pour le produit sous sa forme massive.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion Pas une voie d'exposition prévue pour le produit sous sa forme massive.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Fer 7439-89-6	98,600 mg/kg bw	-	> 0.25 mg/L
Nickel 7440-02-0	> 9000 mg/kg bw	-	> 10.2 mg/L
Chrome métal 7440-47-3	> 3400 mg/kg bw	-	> 5.41 mg/L
Manganèse 7439-96-5	>2000 mg/kg bw	-	>5.14 mg/L
Molybdène 7439-98-7	> 2000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	> 5.10 mg/L
Silicium 7440-21-3	> 5000 mg/kg bw	> 5000 mg/kg bw	> 2.08 mg/L
Cuivre 7440-50-8	481 mg/kg bw	>2000 mg/kg bw	>5.11 mg/L
Aluminium 7429-90-5	15,900 mg/kg bw	-	> 1 mg/L
Tungstène 7440-33-7	> 2000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	> 5.4 mg/L
Titane 7440-32-6	> 5000 mg/kg bw	-	-
Bore 7440-42-8	> 2000 mg/kg bw	-	> 5.08 mg/L
Vanadium 7440-62-2	> 2000 mg/kg bw	-	-
Tantale 7440-25-7	> 2000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	> 5.18 mg/L
Niobio 7440-03-1	> 10,000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	-
Cobalt 7440-48-4	550 mg/kg bw	>2000 mg/kg bw	<0.05 mg/L

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Produit non classé.
Corrosion cutanée/irritation cutanée Produit non classé.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Produit non classé.
Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les alliages contenant du cobalt peuvent entraîner une sensibilisation par inhalation.
Mutagénicité sur les cellules germinales Produit non classé.
Cancérogénicité Peut provoquer le cancer.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Nickel 7440-02-0		Group 1 Group 2B	Known Reasonably Anticipated	X
Chrome métal 7440-47-3		Group 3		
Cobalt 7440-48-4	A3	Group 2A Group 2B	Known	X

Toxicité pour la reproduction Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté.
STOT - exposition unique Produit non classé.
STOT - exposition répétée Cause des troubles et des lésions au/à l'Appareil respiratoire.
Danger par aspiration Produit non classé.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Comme il est expédié, ce produit n'est pas classé pour une toxicité aquatique

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Fer 7439-89-6	-	The 96 h LC50 of 50% iron oxide black in water to Danio rerio was greater than 10,000 mg/L.	The 3 h EC50 of iron oxide for activated sludge was greater than 10,000 mg/L.	The 48 h EC50 of iron oxide to Daphnia magna was greater than 100 mg/L.
Nickel 7440-02-0	NOEC/EC10 values range from 12.3 µg/l for Scenedesmus accuminatus to 425 µg/l for Pseudokirchneriella subcapitata.	The 96h LC50s values range from 0.4 mg Ni/L for Pimephales promelas to 320 mg Ni/L for Brachydanio rerio.	The 30 min EC50 of nickel for activated sludge was 33 mg Ni/L.	The 48h LC50s values range from 0.013 mg Ni/L for Ceriodaphnia dubia to 4970 mg Ni/L for Daphnia magna.
Chrome métal 7440-47-3	-	-	-	-
Manganèse 7439-96-5	The 72 h EC50 of manganese to Desmodesmus subspicatus was 2.8 mg of Mn/L.	The 96 h LC50 of manganese to Oncorhynchus mykiss was greater than 3.6 mg of Mn/L	The 3 h EC50 of manganese for activated sludge was greater than 1000 mg/L.	The 48 h EC50 of manganese to Daphnia magna was greater than 1.6 mg/L.
Molybdène 7439-98-7	The 72 h EC50 of sodium molybdate dihydrate to Pseudokirchneriella subcapitata was 362.9 mg of Mo/L.	The 96 h LC50 of sodium molybdate dihydrate to Pimephales promelas was 644.2 mg/L	The 3 h EC50 of molybdenum trioxide for activated sludge was 820 mg/L.	The 48 h LC50 of sodium molybdate dihydrate to Ceriodaphnia dubia was 1,015 mg/L. The 48 h LC50 of sodium molybdate dihydrate to Daphnia magna was greater than 1,727.8 mg/L.
Silicium 7440-21-3	The 72 h EC50 of sodium metasilicate pentahydrate to Pseudokirchnerella subcapitata was greater than 250 mg/L.	-	-	-
Cuivre	The 72 h EC50 values of	The 96-hr LC50 for	The 24 h NOEC of copper	The 48 h LC50 values for

7440-50-8	copper chloride to Pseudokirchneriella subcapitata ranged between 30 µg/L (pH 7.02, hardness 250 mg/L CaCO3, DOC 1.95 mg/L) and 824 µg/L (pH 6.22, hardness 100 mg/L CaCO3, DOC 15.8 mg/L).	Pimephales promelas exposed to Copper sulfate ranged from 256.2 to 38.4 ug/L with water hardness increasing from 45 to 255.7 mg/L.	chloride for activated sludge ranged from 0.32 to 0.64 mg of Cu/L.	Daphnia magna exposed to copper in natural water ranged between 33.8 µg/L (pH 6.1, hardness 12.4 mg/L CaCO3, DOC 2.34 mg/L) and 792 µg/L (pH 7.35, hardness 139.7 mg/L CaCO3, DOC 22.8 mg/L).
Aluminium 7429-90-5	The 96-h EC50 values for reduction of biomass of Pseudokirchneriella subcapitata in AAP-Medium at pH 6, 7, and 8 were estimated as 20.1, 5.4, and 150.6 µg/L, respectively, for dissolved Al.	The 96 h LC50 of aluminum to Oncorhynchus mykiss was 7.4 mg of Al/L at pH 6.5 and 14.6 mg of Al/L at pH 7.5	-	The 48-hr LC50 for Ceriodaphnia dubia exposed to Aluminium chloride increased from 0.72 to greater than 99.6 mg/L with water hardness increasing from 25 to 200 mg/L.
Tungstène 7440-33-7	The 72 h EC50 of sodium tungstate to Pseudokirchnerella subcapitata was 31.0 mg of W/L.	The 96 h LC50 of sodium tungstate to Danio rerio was greater than 106 mg of W/L.	The 30 min EC50 of sodium tungstate for activated sludge were greater than 1000 mg/L.	The 48 h EC50 of sodium tungstate to Daphnia magna was greater than 96 mg of W/L.
Titane 7440-32-6	The 72 h EC50 of titanium dioxide to Pseudokirchnerella subcapitata was 61 mg of TiO2/L.	The 96 h LC50 of titanium dioxide to Cyprinodon variegatus was greater than 10,000 mg of TiO2/L. The 96 h LC50 of titanium dioxide to Pimephales promelas was greater than 1,000 mg of TiO2/L .	The 3 h EC50 of titanium dioxide for activated sludge were greater than 1000 mg/L.	The 48 h EC50 of titanium dioxide to Daphnia Magna was greater than 1000 mg of TiO2/L.
Bore 7440-42-8	The 72-h EC50 value for reduction of biomass of Pseudokirchneriella subcapitata exposed to Boric acid at pH 7.5 to 8.3 was 40.2 mg/L.	The 96-hr LC50 for Pimephales promelas exposed to Boric acid (82%)/borax (18%) mixture was 79.7 mg/L with water hardness of 91 mg/L and water pH of 8.0.	The 3 h NOEC of boric acid for activated sludge ranged from 17.5 to 20 mg/L.	The 48-hr LC50 for Ceriodaphnia dubia exposed to Boric acid/borax mixture ranged from 91 to 165 mg/L with pH ranging from 6.7 to 8.4.
Vanadium 7440-62-2	The 72 h EC50 of vanadium pentoxide to Desmodesmus subspicatus was 2,907 ug of V/L.	The 96 h LC50 of vanadium pentoxide to Pimephales promelas was 1,850 ug of V/L .	The 3 h EC50 of sodium metavanadate for activated sludge was greater than 100 mg/L.	The 48 h EC50 of sodium vanadate to Daphnia magna was 2,661 ug of V/L.
Tantale 7440-25-7	-	-	-	-
Niobio 7440-03-1	-	-	-	-
Cobalt 7440-48-4	The 72 h EC50 of cobalt dichloride to Pseudokirchneriella subcapitata was 144 ug of Co/L.	The 96h LC50 of cobalt dichloride ranged from 1.5 mg Co/L for Oncorhynchus mykiss to 85 mg Co/L for Danio rerio.	The 3 h EC50 of cobalt dichloride for activated sludge was 120 mg of Co/L.	The 48 h LC50 of cobalt dichloride ranged from 0.61 mg Co/L for Ceriodaphnia dubia tested in soft, DOM-free water to >1800mg Co/L for Tubifex tubifex in very hard water.

Persistance et dégradation

Bioaccumulation

Autres effets nocifs Comme il est expédié, ce produit n'est pas classé pour des effets environnementaux. Toutefois, lorsqu'il est soumis à un sciage ou à un meulage, des particules peuvent être générées, lesquelles sont classées pour une toxicité aquatique chronique

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Aucun prévu.

Nom chimique	RCRA - Déchets de série D
Chrome métal 7440-47-3	5.0 mg/L regulatory level

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Non inscrit(e)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372:
Chromium (Cr)

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Nickel - 7440-02-0	7440-02-0	0 - 46	0.1
Chrome métal - 7440-47-3	7440-47-3	10 - 30	1.0
Manganèse - 7439-96-5	7439-96-5	0 - 10	1.0
Cuivre - 7440-50-8	7440-50-8	0 - 4.0	1.0
Cobalt - 7440-48-4	7440-48-4	0 - 0.5	0.1

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé Oui

Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)
Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Nickel 7440-02-0		X	X	
Chrome métal 7440-47-3		X	X	
Cuivre 7440-50-8		X	X	

CERCLA
Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses
Nickel 7440-02-0	100 lb
Chrome métal 7440-47-3	5000 lb
Cuivre 7440-50-8	5000 lb

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie
Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Nickel - 7440-02-0	Carcinogen
Cobalt - 7440-48-4	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Nickel 7440-02-0	X	X	X
Chrome métal 7440-47-3	X	X	X
Manganèse 7439-96-5	X	X	X
Molybdène 7439-98-7	X	X	X
Silicium 7440-21-3	X	X	X
Cuivre 7440-50-8	X	X	X
Aluminium 7429-90-5	X	X	X
Tungstène 7440-33-7	X	X	X
Titane 7440-32-6	X		
Vanadium 7440-62-2	X	X	X

Tantale 7440-25-7	X	X	X
Cobalt 7440-48-4	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA **Risques pour la santé** 1 **Inflammabilité** 0 **Instabilité** 0 **Propriétés physiques et chimiques** -

HMIS **Risques pour la santé** 2* **Inflammabilité** 0 **Dangers physiques** 0 **Protection individuelle** X

Légende Étoile des risques chroniques ** = Danger chronique pour la santé*

Date d'émission 26-oct.-2026

Date de révision 26-oct.-2026

Note de révision

D'après la fiche de données de sécurité FRP008: Section(s) mise(s) à jour: 1, 2, 3, 8, 9, 11

Note :

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

Renseignements supplémentaires disponibles de : Fiche signalétiques et étiquettes accessibles à ATImaterials.com